



Démarche : Acte d'engagement pour des prélèvements de ressources biologiques SANS valorisation commerciale (APA PF)

Organisme : Direction de l'environnement

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

La Polynésie française a mis en place ce dispositif d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages (APA) afin de protéger sa biodiversité, composée d'espèces rares et fragiles, et de prévenir le biopiratage. Ce cadre juridique permet de s'assurer que toute utilisation des ressources biologiques et des connaissances traditionnelles associées se fasse avec l'autorisation de la collectivité, dans le respect des droits des communautés locales, et avec un retour juste et équitable des bénéficiaires. Il contribue ainsi à la conservation de la diversité biologique, au développement durable du territoire et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel polynésien.

La démarche consiste à saisir les informations permettant de formaliser une demande d'autorisation d'accès à des ressources biologiques, voire d'export, à partir desquelles **aucun objectif direct de développement commercial** n'est visé. Elle conduit à déposer une demande de consentement préalable en connaissance de cause (CPCC) telle que définie par l'article LP.3423.1 de la Loi du pays n° 2023-11 du 23 janvier 2023.

- La Direction de l'environnement se réserve le droit de demander des informations et pièces complémentaires afin de compléter l'instruction du dossier en cas de nécessité.
- Toute tentative ou tout usage de faux en écriture est punissable des peines d'emprisonnement et d'amende prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Traitement des données personnelles: Les données à caractère personnel collectées par la Direction de l'environnement font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion de la demande. Le traitement de ces données est nécessaire pour accéder à votre demande ainsi qu'à l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires. Elles sont à destination de la Direction de l'environnement ainsi que des entités ou services de l'administration ayant un intérêt à les connaître, conformément aux dispositions du code de l'environnement de la Polynésie française, et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales.

Vos droits sur vos données personnelles: Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : B.P. 4562, 98713 Papeete – TAHITI, Polynésie française – Bâtiment de la Culture, face CESEC, rue des Poilus Tahitiens - Tél. : (689) 40 47 66 66 - Fax. : (689) 40 41 92 52 - Courriel :

secretariat.diren@administration.gov.pf – site internet : www.service-public.pf/diren.

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes : DPO Service de l'informatique BP 4574 98713 PAPEETE -

Vos informations

N° de téléphone

à quel numéro on peut vous joindre facilement entre 8h00 et 15h00

Entreprise ?

Faites vous la demande au nom d'une entreprise (centre de recherche, université, société privée...)?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Domiciliation

Entreprise basée en :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Polynésie française

France

Etranger

N°Tahiti

Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

N°Siret

Adresse

Statut du demandeur

Précisez votre statut (collectionneur, retraité, étudiant, membre d'une association...)

Date de naissance

Nom de l'entreprise

Représentant

Prénom et NOM du représentant de l'entreprise

Courriel

Collecteur(s)

Collecteur

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Monsieur

Identité

Indiquez le prénom et le NOM en majuscule

Fonction

Fonction du collecteur (exemples: chercheur, étudiant...)

Courriel

Limite collecteur

Si vous êtes plusieurs collecteurs, limitez la liste à 3 au maximum et désignez un collecteur principal, au nom duquel l'arrêté sera établi.

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Monsieur

Identité

Indiquez le prénom et le NOM en majuscule

Fonction

Fonction du collecteur (exemples: chercheur, étudiant...)

Courriel

Limite collecteur

Si vous êtes plusieurs collecteurs, limitez la liste à 3 au maximum et désignez un collecteur principal, au nom duquel l'arrêté sera établi.

Civilité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Madame

Acte d'engagement pour des prélèvements de ressources biologiques SANS valorisation commerciale

Identité

Indiquez le prénom et le NOM en majuscule

Fonction

Fonction du collecteur (exemples: chercheur, étudiant...)

Courriel

Limite collecteur

Si vous êtes plusieurs collecteurs, limitez la liste à 3 au maximum et désignez un collecteur principal, au nom duquel l'arrêté sera établi.

Information projet

Intitulé du projet

Partenaires principaux du projet

Vous pouvez, si vous le souhaitez, indiquer le prénom NOM et fonction des principaux partenaires du projet

Description du projet

Résumé avec finalité(s) des études, recherches et activités envisagées

Date de début collecte

La date de début de collecte ne peut pas être antérieure à la date du jour de la saisie du présent formulaire.

Date de fin collecte

Durée et validité

Collectes : Seules les collectes effectuées **après** la date de dépôt de la demande seront prises en compte.

Autorisation : délivrée pour une durée maximale de 3 ans, à compter de sa

publication au JOPF. Elle peut être prolongée sans excéder 5 années d'autorisation au total, sur demande motivée de son titulaire, formulée par écrit au moins 2 mois avant son

Acte d'engagement pour des prélèvements de ressources biologiques SANS valorisation comme terme et après accord de la Polynésie française.

Passé ce délai de 5 ans, une nouvelle demande d'autorisation devra être déposée.

Espèces étudiées

Noms scientifiques et vernaculaires des espèces, ainsi que le type et le nombre de spécimens collecté

Lieu(x) de collecte(s)

Indiquez les lieux de collecte envisagés : îles, vallées, communes etc...

Pouvez-vous indiquer le(s) lieu(x) de collecte(s)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type de localisation

Choisissez le mode de représentation cartographique des lieux de collecte : par zone (avec des polygones) ou par point

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Zone localisée

Point localisé

Zone de collecte

Dessinez manuellement sur la carte la ou les zones correspondant aux lieux prévisionnels de collecte (exemples : vallée, lagon...)

Point de collecte

Placez un ou plusieurs marqueurs sur la carte pour indiquer les lieux prévisionnels de collecte (exemples : station, transect, points GPS...)

Modalité d'accès au site de la collecte

Exemples : à pied, en bateau...

Méthode de la collecte

Exemples : à la main, en scaphandre, masque, palme et tubas...

Acte d'engagement pour des prélèvements de ressources biologiques SANS valorisation commerciale

Transport et stockage prévu

Exemples : fragments de coraux dans des tubes Eppendorf avec 10ml d'alcool...

Nature de l'utilisation envisagée

Exemples : recherche, collection

Exportation

Exportation

Cochez "Oui" si vous prévoyez d'envoyer les échantillons collectés en dehors de la Polynésie française

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Destination des échantillons exportés

Veillez indiquer les pays concernés

Institutions destinataires

Veillez indiquer les institutions ou organisations destinataires

Quantité et conditionnement

Précisez les quantités et les espèces concernées par l'exportation

Duplicatas

Cochez "Oui" si vous prévoyez de conserver des duplicatas d'échantillons en Polynésie française

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Combien et où ?

Précisez le nombre de duplicatas conservés en Polynésie française ainsi que leur lieu de dépôt

Acte d'engagement

Obligations réglementaires complémentaires

Je comprends que cet acte d'engagement concerne la réglementation relative à l'APA en Polynésie française et ne

Acte d'engagement pour des prélèvements de ressources biologiques SANS valorisation commerciale

dispense pas le demandeur de toutes les autres autorisations à obtenir

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Restitution des résultats

Je m'engage à restituer à la Polynésie française les informations et connaissances acquises ou collectées dans le cadre de l'étude réalisée, en transmettant notamment à la direction de l'environnement l'ensemble des rapports, communications et publications issues des travaux.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement de non-valorisation commerciale

J'atteste que les activités énoncées dans le présent document ne visent aucun objectif direct de développement commercial

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Autres documents

Vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre tout document ou étude permettant de présenter ou d'illustrer le projet